



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**APPRENDRE À RÉDIGER LES CONTRATS
COURANTS DU SPECTACLE VIVANT**

14 H / 2 JOURS

Par [Olivier Fauquembergue](#), administrateur du Tandem – scène nationale d'Arras Douai.

Cette formation vous permettra de rédiger les principaux contrats du spectacle vivant et de les adapter aux situations rencontrées.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de/d' :

- appréhender le cadre juridique applicable aux contrats du spectacle vivant,
- comprendre l'articulation et la logique des différents contrats du spectacle vivant
- identifier et négocier les points sensibles de ces contrats
- rédiger des contrats du spectacle vivant et de les adapter aux situations rencontrées

Publics concernés et pré-requis

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de l'administration ou de la production dans le spectacle vivant, permanent ou intermittent. Elle peut également être suivie par toute personne en charge de la diffusion et/ou des contrats de vente. Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

Contenu de la formation

Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe...

1. Analyse des conditions de validité d'un contrat (cf. code civil) ainsi que des cas d'inexécution d'un contrat.
2. Étude de différents types de contrats du spectacle vivant :
 - contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle et de coréalisation,
 - contrat de coproduction simple,
 - société en participation,

- convention de résidence,
- conventions cadres et de partenariat

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne exposé théorique (apports théoriques, pédagogie interrogative) et exercice pratique, via notamment des exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants (pédagogie active interrogative). La pédagogie active est priorisée par des cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation). Les supports pédagogiques et/ou les références bibliographiques sont fournis à chaque participant.es pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostics, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative sur la base d'un questionnaire, est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidûment participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : **entre 4 et 10 personnes.**

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se créé. Si cette formation n'apparaît pas encore dans notre calendrier, n'hésitez pas à nous appeler !

La formation se déroulera en Présentiel dans une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer). Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil. Les salles de formation sont équipées de tableaux, moyens de projection, accès au Wifi (dans la majorité des cas).

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de nos structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une formation : 500 € HT + 100 € (TVA 20%) = 600 € TTC

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact: Anne-Sophie MELLIN responsable des formations et référente handicap
03 20 47 81 72 – formation@filage.fr
FILAGE – 7b rue de Trévisse, Lille (59) – NDA : 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR

Programme mis à jour : 16/05/2023